

Cabinet Sadec-Akelys

«Le conseil au Dirigeant est un nouvel axe de la mission d'accompagnement que nous devons proposer à nos clients»

Pierre Godet, Associé

Rentrer dans l'intimité de la vie du dirigeant pour lui livrer un conseil patrimonial pertinent n'est pas chose facile. L'Expert Comptable est pourtant celui qui semble le mieux placé pour y parvenir. C'est en tout cas ce que ce Pierre Godet nous explique avec nuances.

interview

GPO : La fusion Sadec-Akelys remonte à deux ans. Où en est-elle ?

Pierre Godet : La mise en place est terminée et réussie. Nous rentrons maintenant dans une phase plus opérationnelle à horizon 2015, en mettant en œuvre des axes stratégiques fondés sur un développement à double détente : par métier et par secteur d'activité. Cette organisation par pôles de compétences est classique, mais elle est la seule façon de faire des offres différenciées.

La profession sait très bien que certains pans de notre métier, notamment la comptabilité, sont rentrés dans une industrialisation sans réelle valeur ajoutée. Nous devons mettre en place de nouveaux gisements de conseils et de services hyper spécialisés. Car c'est en parlant de son métier et de ses vraies préoccupations que l'on capte l'attention et la confiance du dirigeant.

GPO : Parmi ces nouveaux gisements... le conseil patrimonial au dirigeant ?

P. G. : Absolument ! C'est d'ailleurs d'actualité puisque c'est le thème du congrès national de l'Ordre des Experts Comptables mi-octobre 2009 à Nantes. Mais au cabinet, les circonstances nous



Pierre Godet,
Associé

ont amenés à rentrer dans cet univers à partir du conseil sur la retraite.

GPO : Quelle est alors votre approche ?

P. G. : Nous avons intégré une petite structure qui était déjà spécialisée dans le conseil au dirigeant via le conseil retraite. Qui dit retraite, dit rémunération, mais dit aussi patrimoine. Nous devons alors rentrer dans l'intimité du dirigeant dont nous connaissons déjà

parfaitement l'entreprise. Ayant déjà traité près de mille dossiers de retraite, notre démarche est largement validée par le marché. Nous avons donc démontré que l'expert comptable est un professionnel capable de développer un excellent conseil sur ce terrain.

GPO : Rencontrez-vous cependant des freins ?

P. G. : Le premier frein est d'ordre psychologique. Mais le dirigeant n'a finalement pas beaucoup de professionnels à qui parler et se confier sur ce type de préoccupations. La confidentialité étant génétique chez un Expert Comptable, il comprend vite qu'il peut avoir confiance à trois conditions : que nous ayons acquis de nouvelles compétences, qu'elles soient structurées et enfin, qu'elles soient organisées par pôle. Mais ce profil d'organisation est historique chez Sadec-Akelys.

GPO : Finalement, quelles sont les erreurs commises le plus fréquemment par le dirigeant en matière de retraite ?

P. G. : Tout simplement de ne pas y penser ou souvent d'en surestimer les montants. Il est vrai que la retraite est

connotée par des mots ou des concepts qui effraient : assurance décès, assurance-vie, cessation d'activité...etc. Une simple simulation pour connaître les montants d'une retraite coûte pourtant moins de mille euros ce qui, eu égard à l'enjeu, est très peu. Le conseil en retraite et patrimoine est désormais une des branches Conseil majeure de notre cabinet.

GPO : Avez-vous d'autres projets dans vos cartons ?

P. G. : Nous nous penchons sur un marché qui émerge : le conseil comptable au particulier, par ailleurs souvent dirigeant. Il existe d'ailleurs des projets qui placeraient l'Expert Comptable dans une position comparable à celle d'un tiers de confiance et qui pourrait aller jusqu'à la capacité de détenir des fonds.

Cabinet Sadec-Akelys les chiffres 2008

- Chiffre d'affaires : 25 millions d'euros
 - Nombre d'associés : 25
 - Implantations régionales : 20 bureaux
- Effectif France : 300 personnes dont 100 en région Ile-de-France

Notre prestation couvrirait également la déclaration des revenus, le cas échéant de l'ISF...bref, une assistance globale et professionnelle. Bien entendu, nous travaillons alors en coopération avec le notaire, le banquier ou le gestionnaire d'actifs...vis-à-vis desquels nous ne som-

mes pas concurrents mais complémentaires. Il est vrai que l'Expert Comptable occupe une place privilégiée ; il connaît en effet déjà une partie du contexte financier du particulier qu'il conseille dans son entreprise.

Chez Sadec-Akelys, nous regardons de très près ce marché qui reste en phase de maturation. Nous aurons ainsi ce temps d'avance auquel nous tenons tant. ■

Siège social : 6, rue du Général Sarrail
10000 TROYES

Bureaux principaux :

BOURGOIN-JALLIEU • CERGY-PONTOISE •
DIJON • LILLE • LYON • NANCY • PARIS •
SAINT DIE • SAINT DIZIER • SENS •
STRASBOURG • TROYES

www.sadec-akelys.fr

sadec akelys
L'EXPERTISE AU SERVICE DE L'ENTREPRISE

EXPERTISE COMPTABLE // FISCALITÉ /
JURIDIQUE / AUDIT //
COMMISSARIAT AUX COMPTES /
CONSEIL // SOCIAL / RETRAITE//